

**PREFECTURE des BOUCHES DU RHONE**  
**METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE**



**Extension Nord et Sud du réseau de tramway  
et création d'un site de maintenance et remisage  
Première Phase**

**Enquête publique unique DDAU et DUP  
du 7 septembre 2020 au 9 octobre 2020 inclus**

**ADDITIF AUX**

**Conclusions motivées de la commission d'enquête**

Jean-Claude REBOULIN Président

Catherine PUECH

Jean-Marc IENNY

*Novembre 2020*

A l'examen des conclusions motivées déposées en Préfecture le 9 novembre il est apparu souhaitable de préciser les points suivants :

La commission a émis **un avis favorable sans réserve** pour la partie de l'enquête concernant l'autorisation sollicitée conformément à la législation en matière d'eau (loi sur l'eau de 1992 réformée en 2006) concernant les **Installations Ouvrages, Travaux et Activités I.O.T.A.**

Pour la Déclaration **d'Utilité Publique DUP son avis est favorable** mais comporte une réserve et 3 recommandations.

Afin d'éviter les difficultés éventuelles d'interprétation la rédaction de la réserve doit s'entendre :

« Le maître d'ouvrage doit entreprendre une concertation approfondie avec les acteurs économiques afin d'apporter les précisions nécessaires à la garantie du maintien des conditions d'exploitations viables pour ces activités. La réserve sera considérée comme levée dès lors qu'un compte rendu de réunion actant d'une solution de compromis sera approuvé par les acteurs représentatifs que sont la C.C.I.M.P. et l'association des commerçants Prado-Castellane. »

Fait à AIX EN PROVENCE le 9 Novembre 2020

La commission d'enquête :

Jean-Claude REBOULIN Président  
Catherine PUECH  
Jean-Marc IENNY



Jean Claude REBOULIN président

: